



## DECLARATION DU MINISTRE DE LA SANTE

Aux premières heures de ce lundi 16 mars 2020, les analyses effectuées au Laboratoire de référence des Fièvres Virales Hémorragiques de Cotonou, ont confirmé le diagnostic du COVID-19 sur un échantillon provenant d'un cas suspect suivi sur le site d'isolement et de prise en charge de Cotonou. Le Benin vient ainsi d'enregistrer un cas d'infection au Coronavirus COVID-19.

Il s'agit d'un sujet de nationalité burkinabé, de sexe masculin âgé de 49 ans, qui est rentré sur le territoire béninois le 12 mars 2020.

En retraçant l'itinéraire suivi par le sujet, il est apparu qu'il a quitté le Burkina Faso le 21 février 2020 et a séjourné durant 11 jours en Belgique. Il est retourné au Burkina Faso le 04 mars et y est resté durant 8 jours jusqu'au 12 mars 2020, date à laquelle il est rentré sur le territoire béninois par voie aérienne.

Après avoir vaqué à ses occupations professionnelles les jeudi 12 et vendredi 13 mars 2020, sans respecter les mesures d'auto-isolement prescrites à l'aéroport, il a présenté des signes cliniques à type de rhume, toux et fièvre, signes l'ayant motivé à réaliser des bilans biologiques dans une clinique le 14 mars 2020. Devant l'absence d'éléments biologiques objectivables, il s'est rendu sur le site d'isolement et de prise en charge de Cotonou le 15 mars 2020 à 9h30 où un prélèvement naso-pharyngé a été immédiatement réalisé.

L'état clinique du patient est stable et rassurant, et il bénéficie d'une prise en charge adaptée sur le site. Les personnes ayant été en contact avec le sujet sont en cours d'identification au Benin comme au Burkina Faso et feront l'objet d'un suivi rigoureux. 

Je voudrais en cette circonstance particulière, rassurer et appeler au calme et à la sérénité toute la population béninoise. Les mesures sont prises pour une gestion optimale du présent cas et un contrôle strict de la propagation de l'épidémie au coronavirus COVID-19 dans notre pays.

Une fois de plus, j'invite la population à observer strictement les mesures d'hygiène en vigueur et largement diffusées et je demande instamment aux sujets de retour de voyage d'un pays touché d'observer scrupuleusement les mesures d'auto-isolement. Chacun de nous détient la clé de la protection des autres à commencer par celles de ses proches. Il nous faut donc faire preuve de responsabilité car le respect par tous, des différentes mesures de prévention, est le garant de notre sécurité commune.

Enfin, j'invite les agents de santé à davantage de rigueur dans l'observance de toutes les mesures de prévention des infections.

Je vous remercie.

*Cotonou le 16 Mars 2020*

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'REPUBLIQUE DU BENIN' at the top, 'LE MINISTRE' in the center, and 'Ministère de la Santé' at the bottom. The signature is written over the stamp and extends to the left.

**Benjamin I. B. HOUNKPATIN**  
Ministre de la santé